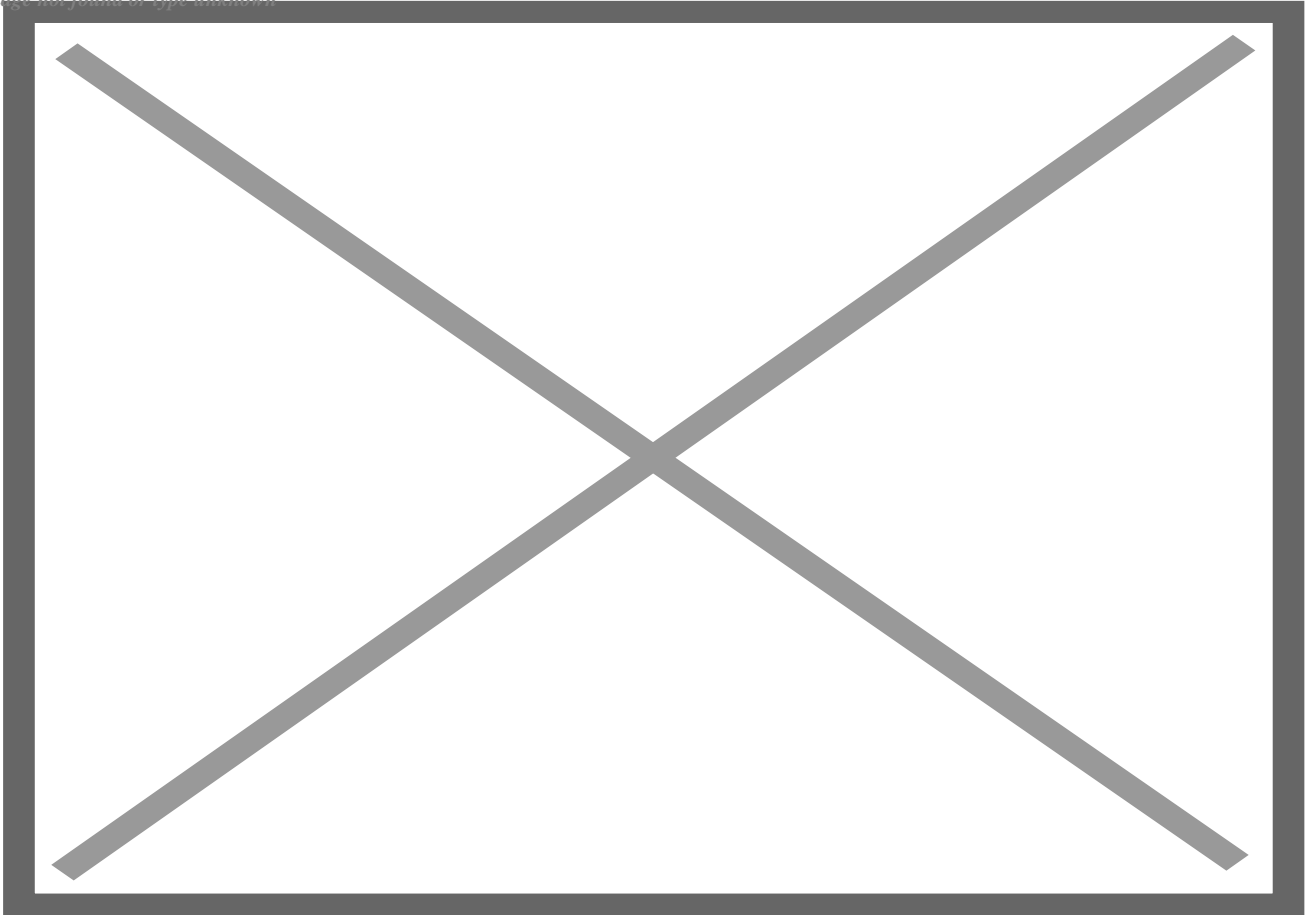


Le ministère des affaires étrangères assure que Cuba garantit la prise en charge des personnes âgées

Image not found or type unknown



La Havane, 10 janv (RHC) Le ministre cubain des Affaires étrangères, Bruno Rodríguez, a déclaré mercredi que le système de protection des personnes âgées du pays a des garanties constitutionnelles.

Dans son compte officiel X, le ministre des Affaires étrangères a déclaré que le nouveau Code de la famille approuvé comprend la tutelle de fait, le droit à une vie familiale digne, sans discrimination ni violence, l'autorégulation pour la protection future, et la participation et l'inclusion sociales.

Selon l'Office national des statistiques et de l'information de Cuba (ONEI), à la fin de 2022, 22,3 % de la population cubaine sera âgée de 60 ans et plus, un indicateur qui a augmenté de près de deux points de pourcentage en seulement trois ans.

La dernière projection démographique réalisée par l'ONEI estime qu'en 2050, la population des personnes âgées atteindra trois millions 343 520 personnes, ce qui représenterait un degré de vieillissement de plus de 35 %.

Ainsi, dans son récent rapport "El Envejecimiento de la Población. Cuba et ses territoires", édition de mai 2023, l'ONEI a décrit le vieillissement de la population comme le principal défi démographique pour la nation caribéenne.

C'est pourquoi les experts et les spécialistes du domaine mettent en garde contre la nécessité d'observer et d'adapter les politiques publiques à la dynamique démographique du pays.

Ils soulignent également l'importance de tirer parti des capacités des personnes âgées et de revoir la politique globale de prise en charge des personnes âgées à Cuba afin de garantir le respect de leurs droits et de leurs exigences (Source : Prensa Latina).

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/344156-le-ministere-des-affaires-etrangees-assure-que-cuba-garantit-la-prise-en-charge-des-personnes-agees>



Radio Habana Cuba